

BÂTIMENT DORDOGNE

20 ANS DE CERTIFICATION CTBA+

Dirigeant de l'EURL Liogier, Frédéric Liogier, également président de la CAPEB Dordogne, célèbre le 15 juin les 20 ans de la certification CTB. Une reconnaissance de l'entreprise dans le travail du bois.

Frédéric Liogier, créateur en 1994 de l'entreprise de traitements antiparasitaires et de charpentes Eurl Liogier, maître artisan depuis 2007 et par ailleurs président de la Capeb24, va fêter vendredi 15 juin, dans ses locaux de Léguillac de l'Auche, ses 20 ans de certification CTBA+. Au-delà des aspects réglementaires, comme la marque CE, cette certification atteste de la conformité à des caractéristiques ou à des exigences définies dans un référentiel rigoureux de certification. Elle permet de se différencier sur son marché en valorisant ses compétences et en s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue ; et elle offre au consommateur

le bénéfice de repères fiables et encadrés. La marque CTB a été créée il y a 65 ans par le Centre Technique du Bois, devenu depuis l'Institut Technologique FCBA, pour accompagner l'innovation et améliorer la productivité de la filière. L'écosystème CTB fédère en France 375 entreprises titulaires du droit d'usage de la marque, concerne 575 gammes et se décline en 18 certifications spécifiques. CTB A+, qui distingue l'entreprise Liogier dans la catégorie Durabilité Préservation Bois, atteste de l'aptitude à l'emploi du bois dans les ouvrages de bâtiment et de génie civil. Elle garantit que la durabilité naturelle ou conférée par traitement rend le bois



apte à l'usage prévu. Les responsables de cette certification, qui ont présenté une nouvelle identité graphique lors du carrefour international du Bois le 31 mai, seront là pour échanger avec les visiteurs, clients ou futurs clients de l'entreprise, le matin à partir de 10 h 30 (apéritif déjeuner pour finir).

Suzanne BOIREAU-TARTARAT